Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 26 Rabiia I 1445
11 Octobre 2023

N° 118

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2336**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2336**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2340**
Homologation de résolutions **2340**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2341**
Avis aux créanciers..... **2346**
Convocations
Sociétés anonymes **2347**
Divers
Avis au public..... **2349**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE VIABILISATION

Société anonyme

Au capital social de 1.400.000D

Siège social : 51, avenue Hédi Nouira - Ennasr II

Identifiant RNE numéro : 0012123A

En vertu des délibérations, de la réunion du Conseil d'Administration du 29/9/2023, dont le procès-verbal a été enregistré le 02/10/2023 à la recette des finances d'El Menzah VI, sous le numéro 23707319, (quittance numéro M116956) et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 3/10/2023 sous le n°2023165331, il ressort la décision suivante :

Le conseil d'administration décide de désigner à partir du 01/10/2023 Monsieur Mohamed Sofiène CHAOUACHI, Directeur Général par intérim de la société, pour une durée d'un mois, et de l'investir des mêmes pouvoirs que son prédécesseur afin d'agir en toute circonstance au nom de la société.

2023402407SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Renouvellement du mandat de liquidateur

SOCIETE ESPACE ET CREATION BATIMENT

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10 000 DT

MF : 0862260N/A/M/000

RC : B034352004

Selon procès-verbal extraordinaire en date du 01/02/2023, enregistré à la recette des finances Menzeh 6 sous le numéro 23701157 le 8/02/2023 quittance n°020337, dont une copie a été déposée au registre des entreprises le 25/9/2023, il a été décidé le renouvellement de mandat de liquidateur Mr Akrimi Anis jusqu'à la dissolution définitif de la société.

2023402325SRLB2

WeWire Tunisia SARL

Société à responsabilité limitée (S.A.R.L) - Non résidente

Capital social : 10.000 Dinars

Siège social : Route Jedidi, Sidi Hammed, 8032 Hammamet, Tunisie

Registre National des Entreprises : 1655355X

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés en date du 14 septembre 2023 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 26 septembre 2023, quittance numéro M127881, enregistrement numéro 23805218, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 29 septembre 2023 sous le numéro 2023164596, il a été décidé la révocation de Monsieur Aymen Zouari de ses fonctions de Gérant de la société WeWire Tunisia SARL avec date d'effet la date de l'assemblée générale ayant décidé cette révocation.

2023402412SRLB2

WeWire Hammamet Tunisia SARL

Société à responsabilité limitée (S.A.R.L) - Non résidente

Capital social : 10.000 Dinars

Siège social : 8032, Sidi Hammed, Route Jedidi, Hammamet, Tunisie

Registre National des Entreprises : 1276729X

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés en date du 14 septembre 2023 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 26 septembre 2023, quittance numéro M127884, enregistrement numéro 23805219, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 29 septembre 2023 sous le numéro 2023164602, il a été décidé la révocation de Monsieur Aymen Zouari de ses fonctions de Gérant de la société WeWire Hammamet Tunisia SARL avec date d'effet la date de l'assemblée générale ayant décidé cette révocation.

2023402413SRLB2

AUTRES SOCIETES

Changement de la raison sociale

Aux terme d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire daté du 02/9/2023 enregistré à Sfax sous le Numéro R.E.A des sociétés sous numéro 23805023 le 5/9/2023 Quittance n°M005497 et une copie déposée au R.N.E sous le numéro 2023f31362433 il a été décidé de changer la raison sociale à la Coopérative Industrielle des Aveugles de Tunisie.

2023R02300SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

L'actif commercial de vente de chaussures a été vendu par Omar bin Sulaiman Qasila à Hatem bin Muhammad Matar, qui est représenté par le magasin commercial situé à la rue Ibn Khaldoun Qalibia, d'une superficie de vingt mètres carrés (20 m²), avec tous ses éléments moraux et matériels, pour un prix total de trente mille dinars (30.000, 000 D) selon le contrat de vente établi par Me Ayoub Bin Sulaiman, l'avocat commentateur, dont le bureau est situé à l'avenue Ibn Khaldoun, Kélibia, et enregistré sous la signature de ses partis à la Commune de Kélibia le 12/6/2023 et enregistré à la recette

des finances de Kélibia le 31/8/2023 (numéro de récépissé d'enregistrement 060762 M).

Annonce publiée au journal le Quotidien du 19/9/2023.

2023T00929FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé avec signature légalisée par la commune de Ben Gardane 4-8-2023 et enregistré à la recette des finances de Ben Gardane le 9-8-2023, sous le n°23201265 et reçu n° M048878, M.Madi Ben Mohamed Syari CIN n°05709286, demeurant à la route al tabie 2km Ben Gardane, a vendu au profit de M.Mohamed Aymen Ben Ali Lotfi CIN n°08049813 demeurant à 25 avenue Tyeb Al-Mahiri Al-Aouina, Tunisie, la totalité du fonds de commerce (avec tous ses éléments corporels et incorporels) exploité au local commercial situé à la Place de l'Indépendance Ben Gardane destiné à restaurant pizzeria.

Les oppositions sont à recevoir dans le délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne chez le vendeur M.Madi Ben Mohamed Syari demeurant à la route al Tabie 2km Ben Gardane.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 4/10/2023.

2023R02361FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Tozeur en date du 28 Septembre 2023, N° de quittance M040118 N° d'enregistrement 23202420, la Société EL MAZRAA, Identification Unique 0035723T, Matricule fiscal 35723/T/P/M/000, dont le domicile élu est à la Sté Poulina GP1, Km 12, Ezzahra, Ben Arous a vendu à Monsieur Abdelhakim Rezgui, CIN n° 03133347. La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments incorporels, destiné vente commerciale, dans le local sis au 199 Avenue Farhat Hached, Tozeur.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de la Société EL MAZRAA, représentée aux fins des présentes, dont le domicile élu est à la Sté Poulina GP1, Km 12, Ezzahra, Ben Arous. Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis est publié au Journal le Quotidien, le 4/10/2023.

2023R02362FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 17 Août 2023 enregistré à la Recette des Finances La Marsa le 7 septembre 2023 sous le n°23205589 Quittance n°107831 la société «FBS CREATION» Sarl représentée par sa gérante Mme. Emna HAMZA, immatriculée au RNE sous l'IU n°1377371X ; a cédé à la société «SKILA TENDANCE» Sarl, représentée par sa gérante Mme Malek HAMZA, immatriculée au RNE sous l'IU n°1309165N, la totalité du fonds de Commerce dénommé «FBS CREATION» et exploité dans le local commercial sis au n°7, du centre commercial «EDIM», cité Marsa Nassim- 2070- La Marsa et consistant en un local à usage de commerce.

Toutes les oppositions seront acceptées auprès du Cabinet de Maître Mohamed Jed Mrabet, avocat près la cour de cassation sis à la rue du Lac Léman, Immeuble Regency bloc C, 1er étage, bureaux 106-107 Les Berges du Lac I, 1053 - Tunis dans un délai de vingt (20) jours à dater de la date de la publication de la présente vente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions hors délai ne seront pas acceptées.

Cet avis est paru aux quotidiens Echourouk et Le Quotidien en date du 5/10/2023.

2023R02364FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Nouvelle Madina le 5/10/2023 quittance n°M069086, enregistrement n°23204941. Mr Marwen Ben Khamis Ben Bachir Riahi a vendu à Mme Leila Bent Arbi Ben Nacer Gbolatti un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Buvette sis au 28 avenue de Paris Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux Achourouk et Le Quotidien le 7/10/2023.

2023R02369FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 11/9/2023 enregistré à la recette des finances le Bardo le 29/9/2023 reçu n°M068680 enregistrement n°23108744, Mr Mohamed Snoussi C.I.N n°04802426 a cédé toutes ses parts du Fonds de Commerce exploité en tant que café de la catégorie administrative autorisée, sis au 4 rue Annaba le Bardo, à Mr Ameur Snoussi C.I.N 04692925. Les oppositions seront acceptées entre les mains de cédant à son adresse à Résidence les pins appartement B bloc B le Bardo Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 7/10/2023.

2023R02371FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 4 septembre 2023 et enregistré à la recette des finances de Kasserine le 7/9/2023 (N° de quittance M074238) Monsieur Akrem OMRI Domicilié à cité Bassanite deux (02) Kasserine a vendu à Monsieur Mohamed Mahdi Aicha Tounsi son

adresse à la Rue Hilele ELFERCHICHI numéro 15 Quartier EST de Kasserine le fonds du commerce de préparation.

Les oppositions sont recevables dans un délai de (20) jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne chez l'acheteur.

Un extrait de cette annonce a été publié au Journal le Quotidien daté le 22/9/2023 Numéro 6916.

2023R02372FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette de La Goulette le 11/09/2023, quittance 98154, n°23206635, la dame MOUNA BAYARI c i n 07399802 a vendu à monsieur FAKHREDINE TOUAZNI c i n 05522183 le fonds de commerce exploité à l'activité de Pressing au local sis à la rue Osmane Bahri Ain Zaghouan l'Aouina Tunis. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur à son adresse sise à l'appartement 557 à la résidence Narjes cité wahat l'Aouina Tunis.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien datés le 3/10/2023.

2023R02373FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé signé le 31/7/2023 et le 11/8/2023 enregistré à la recette des finances de Sousse le 13/9/2023 (reçu 054466M) enregistrement 23203848, Mr Mohamed Yassine Bourguiba inscrit au registre national des sociétés sous le n°1569463R a vendu à la Société Nader de Restauration (SUARL) inscrite sous le n°1825273S, la totalité du fonds de commerce sis à la rue Hsan Ben Said, Khzema est à Sousse jawhara 4071 destiné à l'activité de restaurant.

Toutes oppositions sur le prix de la vente doivent être faites devant l'acheteur à l'adresse du dit fonds de commerce à la rue Hsan Ben Said, Khzema est à Sousse jawhara 4071 dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cette annonce au JORT.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 30/9/2023.

2023R02376FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Habib Thameur Tunis le 26/9/2023 sous le numéro 23203434, quittance n°M058283.

Monsieur Wahid ben Mohamed ben Ahmed Kedidi, titulaire de CIN n°04780096 a vendu à la société Alma, société à responsabilité limitée dont le siège social est fixé à la route Nathour Midoun Djerba, son identifiant unique 1444015F représentée par son gérant Noureddine Bouchaddakh, titulaire d'une carte d'identité nationale n°03447143, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploitée au local sis à la rue Habib Thameur numéro 16 Tunis destinée à la vente et à la réparation des téléphones portables.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis dans le journal officiel chez le cabinet de Maître Yassine Yamoun sis à la rue Sidi Abbes en face CNAM 2ème étage bureau n°C01 houmt souk Djerba

Cette annonce est parue au journal la Presse le 4 octobre 2023.

2023R02377FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 23/9/2023 enregistré à la recette des finances Enfida le 3/10/2023 quittance n°M052630 la société TOUTA Clean titulaire du MF n°1623972/S a vendu à la société CND DE COMMERCE tout le fonds de commerce exploité dans le commerce des produits de ménage, sanitaire et de décoration dans le local sis au Bvd de La République Enfida Sousse.

Les éventuelles oppositions doivent se faire dans un délai de 20 jours entre les mains de Maître Mohamed BARHOUMI Avocat à la cour de cassation à son étude sise à la Rue 22 Janvier 1952 Sousse.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 6/10/2023.

2023S01165FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 20/9/2023 enregistré à la recette des finances d'Akouda le 21/9/2023 sous le n°23201941 quittance n°M034663, Mr Boufayed Abdelfatteh titulaire de la CIN n°09333378, sis au 140 avenue Tarek Ibn Zied Kalaa Kbira Sousse, identifiant unique n°1608131S a vendu à Mr OTHMEN ABBES, titulaire de la CIN n°09346423, sis à Alhayu Aljadid Kalaa Kbira Sousse la totalité du fonds de commerce de vente volailles et divers «mazraea haieder» sis à l'avenue Dimas Akouda Sousse.

Les oppositions seront reçues par le vendeur Mr Boufayed Abdelfatteh, demeurant 140 avenue Tarek Ibn Zied Kalaa Kbira Sousse.

Une copie de cet avis a été publiée au journal Echourouk du 6/10/2023.

2023S01166FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Kalâa Seghira Sousse le 29/9/2023 sous le n°23201529 quittance n°M035323 Mr Tarek Ben Mohamed Salah ELOUNI CIN 04517219 a vendu à Madame Haifa Bent Hédi WERDANI CIN 05524589 la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la rue Taher Ben Jazia Kalâa Seghira Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels et consistant en un local de préparation et vente du pain traditionnel enregistré au registre national des entreprises sous le n°1315344C.

Les oppositions seront recevables entre les mains du rédacteur de l'acte de vente maître Boukadida Ilyess, Avocat à la cour de cassation, Rue Docteur Calmette Sousse matricule fiscal 454964S.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 6/10/2023.

2023S01168FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 14/9/2023 enregistré à la recette des finances à Houmt Souk Djerba le 20/9/2023 sous le numéro 23205533 Quittance n°M083606, Mr Mouldi Mahdhi Titulaire de la carte d'identité nationale n°03458895 délivrée le 30/10/2017 a vendu à Mr Houcine Sekrafi Titulaire de la carte d'identité nationale n°05768992 délivrée le 22/4/2015 le fonds de commerce exploité au local situé à la Rue Palestine, Houmt Souk, Djerba ayant pour activité principale «vente de fruits secs» avec tous les éléments physiques et moraux.

Toutes les oppositions seront acceptées dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel entre les mains du vendeur.

Cet avis est publié au journal "le Quotidien" en date du 3/10/2023.

2023S01169FCCC2

La résolution d'une donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte notarié en date du 19/9/2023 enregistré à la recette des finances de Moknine en date du 25/9/2023 reçu n°M067754 M Wassim Kaddab titulaire de la CIN n°06829899 délivrée à Tunis le 20/6/2013 a résolu la donation avec son père M Emhammed Kaddab titulaire de la CIN n°4056679 délivrée à Tunis le 13/02/2014 le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné au local CONNU SUPERETE SALMA sis à l'Av Habib Bourguiba à Moknine.

Cet avis est publié au journal "le Quotidien" en date du 5/10/2023.

2023S01170FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé le 21/9/2023, enregistré à la recette des finances de Monastir en date du 22/9/2023 sous le n°23206836 quittance n°M066397.

La Société comptoir lubrifiant et Consommables Auto, société à responsabilité limitée, identifiant unique L1489946, demeurant à la rue Othman ben Afène ksar Hillel Monastir, son représentant juridique Monsieur Mohamed Amine ben Mansour Echamli CIN 06801261 émis le 9/01/2019, demeurant rue Othman ben Afène ksar Hillel Monastir a vendu à Monsieur Safwen ben Elbéchir ben Essadek Elhak, né à Sousse le 5/7/1988, CIN 09255452 émis le 17/7/2023, demeurant à 6 rue Abou baker elkawarezmi elkalaa essoraa Sousse.

Tout le fonds de commerce exploité dans le local situé à la mintaka sinayaa el gdir Monastir, ayant pour objet la vente des pièces auto.

Toute opposition doit parvenir à l'adresse du fonds de commerce, dans un délai de 20 jours à partir de la parution de présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 7/10/2023.

2023S01172FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé le 1er septembre 2023 enregistré le 15 septembre 2023 sous le n°23203653 quittance n°M070343 Khouloud Werhani CIN 07356367 a vendu à la société Animal Zone l'identifiant unique 1706025P le fonds de commerce qui consiste vte parfumerie et coiffure pour dames l'identifiant unique n°1176677W avec tous ses éléments corporels et incorporels de local situe au magasin n°2 résidence Zayatine bloc (f) rue Echikh Neifer 2036 la Soukra l'Ariana. Les oppositions s'effectuent dans un délai de 20 jours de la publication au JORT et adressées au vendeur à son adresse résidence Olfa app B 72 Ain Zagwen l'Aouina Tunis, cet avis a été publié au journal le Quotidien le 27/9/2023.

2023402406FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 13/9/2023 et enregistré à la recette des finances Feriana le 19/9/2023 sous le n°23201290 quittance n°M037541, Chaabani Tijeni Ben Rabeh titulaire de la C.I.N n° 02723683 a vendu à Chaabani Mahfoudh Ben Rabeh titulaire de la C.I.N n°02734374 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux exploité en tant que café "la République" dans un local situé à Majel Bel Abbes.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de 20 jours de la date de publication de cette annonce au JORT au cabinet de maître Tarek Mbarki sis à l'immeuble Tlili, Rue Douleb, Kasserine.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk le 28 septembre 2023.

2023402408FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 17/7/2022 et enregistré à la recette des finances de Djerba le 8/8/2023 reçu n°M071788, enregistrement n°23304512, Mme Siham ben Younes, titulaire de la CIN n°05709095 a loué à la (SOCIETE HALLOUMI CERAM), la totalité du fonds de commerce destiné pour vendre des produits de construction.

Les oppositions seront acceptées entre les mains du locataire dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cet acte de location a été publié dans le journal "Achourouk" le 16/9/2023.

2023R02325FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 29/8/2023, enregistré à la recette des finances de Houmt Souk Jerba le 3/10/2023 sous le n° d'enregistrement 23305855, quittance n°M087305, la SARL Inder Games sous le matricule fiscal 1721571 B, et par son gérant Monsieur Yahyaoui Mohamed, CIN n°00800108, a loué à Monsieur Mkaddem Achraf, CIN n°13486099, la totalité du fonds de commerce destiné à l'alimentation générale sis à Boumalal Houmt Souk Djerba.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Monsieur Mkaddem Achraf et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 6/10/2022 aux journaux Achourouk et Le Quotidien.

2023R02367FCCC3

Location gérance libre

Par acte sous seing privé en date du 01/9/2023, enregistré à la recette des finances de Charguia le 18/9/2023, sous le n°23307117, quittance n°M0990771. La société Abattoirs Chahia, identifiant unique 1490413B, représentée par son gérant Mr. Nabil Jarmoud, titulaire de la CIN n°05725311, a loué à Mr. Ahmed ben Fayçel ben Hédi Ayed, titulaire de la CIN n°14770049, la totalité pour la vente de viande et ses dérivés les volailles et tous leurs produits, sis à la rue 9 n°2 cité El Khadhra pour la période du 01/9/2023 au 30/11/2023.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien le 11 octobre 2023.

2023402410FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution du Syndicat de copropriétaires résidence

«LA FONTAINE» cité Elwafa Mrezga Nabeul

Conformément au PV de l'assemblée générale constitutive du syndicat de résidence "Lafontaine" Mrezga Nabeul réunie le 12/8/2023 et enregistré à la recette des finances de Nabeul le 14/8/2023 (quittance n°M077644, enregistrement n°23704342) a été constitué le «Syndicat de résidence la fontaine» est composé comme suit : Iskandar Mbarek président, Ridha Houichi trésorier, Abdelatif Masrouki, Rami Abdelkefi, Madiha Ghorbel, Lamia Ben Farah, et Akram Akrout membres.

2023R02366APSF1

Constitution d'une association

Nom : Club Jardin Nord de l'Equitation à Mateur

Siège social : Jardin Nord route de Boumkhila mateur

Objectif : Le Club Equestre Jardin Nord forme et oriente les jeunes, les encourage, développe leurs capacités physiques et artistiques, et les fait progresser aux plus hauts niveaux sportifs et moraux. Il les oblige également à participer à diverses compétitions sportives soumises à l'encadrement de La Fédération tunisienne des sports équestres.

Spécialités : Equitation

Président : Hichem Amdouni

Trésorier : Marouen El-May

Secrétaire Général : Oussama El-Hkimi.

2023R02386APSF1

Homologation de résolutions

Homologation de résolutions

Assemblée générale syndicat

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des propriétaires de la Résidence La Perla Cité Wafa - Nabeul tenu au siège du syndicat à Nabeul le 01 Août 2023, enregistré à la recette des finances Nabeul, le 11 Août 2023, quittance n°M077096, n°23704308 ont été adoptées les résolutions suivantes :

- Adoption des rapports moral et Financier du bureau sortant

- Election du nouveau bureau du syndic de la résidence qui se compose du Président Monsieur Abdelmottaleb Ben Amor. Secrétaire général Monsieur Tarek Chlagou, Trésorier Monsieur Kais Jedidi. Membres, Monsieur Taieb Bessadok Monsieur Radhoane Jarraya, et Madame Raoudha Ben Haroun.

Toutes ces décisions ont été adoptées par la majorité des propriétaires présents.

2023R02264APSF2

Modification des membres du Syndicat de copropriétaires résidence

«LA CASCADE» cité Elwafa Mrezga Nabeul

Conformément au PV de l'assemblée générale du syndicat de résidence «Lacascade» Mrezga Nabeul réunie le 27/8/2023 et enregistré à la recette des finances de Nabeul le 16/9/2022 (quittance n°M082880, enregistrement n°22703951), les membres du Syndicat de copropriétaires de résidence «LA CASCADE» est modifié comme suit : Hatem Jamoussi président, Yassine Masmoudi trésorier, Moez Jmaii, Saida Skouri, Abdellah Baklouti, et Zinet Samet membres.

2023R02365APSF2

Procès de l'assemblée générale

Du Syndic de la résidence le belvédère 1

Avenue Abdlhamid Belkadhi Sousse

Une assemblée générale s'est tenue le 3/9/2023 à la résidence le belvédère 1 Avenue Abdelhamid Belkadhi Sousse.

Suite à la convocation par le président du syndicat des copropriétaires pour l'élection d'un nouveau président et membres du Syndic de la résidence, la tenue de l'assemblée a été constatée par l'Huissier maître Fathi Afli (Procès numéro 9623).

Il a été décidé à l'unanimité ce qui suit : élection de Mr Mohamed Bousobaine (CIN 02981959) Président du syndic, Mme Amel Ben Saiid (CIN 02989296) trésorier Mohamed Nejib Koali (CIN 04006154) secrétaire générale, Mr Amara Ouled Ghrib (CIN 03334088) Membre du syndic.

Un avis similaire est paru aux journaux Le Quotidien et Echourouk en date du 3/10/2023.

2023S01157APSF2

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE RESIDENCE RAYEN

Route Lafrane km 5 - Sfax

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 17/6/2023 enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebbi Sfax le 25 août 2023 (enregistrement n°23803834 Quittance n°M080857) l'assemblée générale a décidé désignation des membres du syndicat :

Mr Samir Rhouma : Président

Mme Faten Walha : Trésorière

Mr Ahmed Chabene : Secrétaire Général

Mme Sarra Trigui : Membre.

2023X01265APSF2

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Suite à un PV de l'AGE de la résidence le Belvédère situé au 13 bis avenue des Etats Unis en date du 25/11/2022 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 6/02/2023, quittance n°M011201, enregistrement n°23700648, les décisions suivantes ont été prises : l'approbation du rapport financier et littéraire, l'élection d'une nouvelle commission de syndicat représenté comme suit :

Mr Adel Marzouk : Président du Conseil syndical

Mr Tarek Benzarti : Trésorier

Mr Habib Khouja : Membre.

2023402418APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Maître Atef Bouneb

Avocat à la Cour d'Appel

2bis rue Pierre de Coubertin, 1er étage, Bureau n°10-1000 Tunis

Matricule fiscal : 000/P/A/1071170T

Tél : 51 027 544

1- Partie saisissante : La Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal SA inscrite au registre national des entreprises sous l'dentifiant unique 0000110F sise à son siège social au 70-72 Avenue Habib Bourguiba Tunis élisant domicile au cabinet de son avocat poursuivant maître Atef Bouneb avocat à la cour d'appel, sis à 2 bis rue Pierre de Coubertin, 1er étage, bureau n°10-1000 Tunis. MF : 000/P/A/1071170T

2- Partie saisie : 1/ Sofiene Chakroun sa profession gérant de société CIN n°04199665 élisant son domicile au bureau de son avocat maître Moez Souissi sis au 5 avenue Arabie Saoudite premier étage bureau n°2 Lafayette Tunis, Etant, caution solidaire et hypothécaire de la société Agricole Martufi Tunisia "AMT" SUARL élisant son adresse au cabinet de maître Moez Souissi sis au 5 avenue Arabie Saoudite premier étage bureau n°2 Lafayette Tunis. 2/ Souhir Sandid épouse Sofiene Chakroun sa profession est inconnue CIN n°07015467 en sa qualité de copropriétaire avec la caution solidaire et hypothécaire suivant le régime de communauté des biens entre conjoints, demeurant au 22 avenue 20 Mars Boumhal 2097 Ben Arous.

Description de l'immeuble : terrain d'une superficie de 796 m² objet du titre foncier n°20796 Ben Arous dénommé "ALJIA" situé dans une zone urbaine viabilisée sis au 22 rue 20 Mars cité essalem Boumhal gouvernorat de Ben Arous sur lequel est édifiée une villa à 2 niveaux, le RDC d'une superficie de 195 m² couvert se compose d'un salon multi coin, séjour, bureau, cuisine et salle d'eau et un premier étage d'une superficie de 185 m² couvert se composant à l'intérieur des escaliers et 4 chambres à coucher dont une suite parentale à l'intérieur une chambre de dressing, une salle de bain et une salle d'eau à coté de la villa se trouve un studio d'une superficie de 35 m² couvert se compose d'une chambre à coucher, une cuisine et une salle d'eau et une piscine de 30m² et le reste se trouve en dehors des limites du titre foncier aussi bien le jardin.

La mise à prix : Un million et cent quatre-vingt-sept mille et quatre cent quarante dinars (1.187.440, 000D) frais en sus.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le jeudi 9 novembre 2023 à partir de 9 heures du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sis à Chouchet Radés.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures de travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de

Ben Arous ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Ben Arous.

2023T00930VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce

Suite à un procès-verbal de saisie exécutoire

Etude Maître Missaoui Chaouki

Huissier de Justice

128 Rue Bechir Sfar Mahdia

Tél : 73 692 139

MF : 548059K

Le créancier saisissant :

La Caisse nationale de Sécurité Sociale en la personne de son représentant légal Etablissement public qui n'a pas de caractère administratif considéré comme étant un établissement, non immatriculé au registre du commerce. Son siège social est situé à son bureau régional rue 2 Mars 1934 Mahdia. Le Domicile élu mentionné conformément au jugement de vente judiciaire cabinet de son avocate Maître Donia Fadlaoui Avocate en appel sise au 128 rue Béchir Sfar Mahdia.

Le débiteur saisi :

Entreprise des Héritiers de Salah Waja de Chauffage et la Climatisation en la personne de son représentant légal. Numéro d'inscription au registre de commerce 136632002 en Tunisie, son siège social est situé à la rue Ali AL-Balhouan. Mahdia 5100 (MF : 794310Z/M).

Titre exécutoire :

Le titre exécutoire de l'arrêt Commercial n°1507 rendu par la chambre Civile du Tribunal de Première Instance de Mahdia en Matière Commerciale le 30/11/2015 autorisant la vente du fonds de commerce de l'entreprise des Héritiers Salah Waja de Chauffage et la Climatisation objet du rapport d'expertise rédigé par l'expert M. Khaled Ben Youssef en date du 01/7/2014, sur la base d'une mise à prix 154.413.384 D a autorisant tout Huissier de Justice sis au département judiciaire de ce tribunal pour finaliser le processus de la vente après avoir rédigé le cahier des charges et effectué les préparatifs nécessaires conformément à la loi, si la dette requise n'est pas réglée dans un délai d'un mois à compter de la date à laquelle le présent jugement est devenu exécutoire autorisant le demandeur en la personne de son représentant légal à percevoir les frais avancés et le prix dans la mesure où ils satisfont au règlement de la dette directement de la main de l'Huissier de Justice chargé de la vente à moins qu'il n'y ait d'autres créanciers inscrits ou opposés et aussi permettre le règlement judiciaire requis en la personne de son représentant légal au profit du demandeur en la personne de son représentant légal à 300.000 D pour les honoraires d'avocat et des frais de justice avec autorisation d'exécution immédiatement.

Fonds commercial proposé à la vente :

Il représente un actif commercial d'une institution connue sous le nom d'Entreprise des Héritiers Saleha Waja de Chauffage et la Climatisation en la personne de son représentent légal qui est inscrite au registre du commerce sous le numéro 136632002 précédemment, cité exploité et destiné pour l'exécution de travaux de chauffage central et d'équipement identifié dans le rapport de feu l'expert Khaled Ben Youssef en date du 01/7/2014 avec tous ses éléments matériels et moraux et tout son contenu mentionné dans le procès-verbal et dans son bureau exécutif situé à la rue Ali AL-Balhouan. Mahdia 5100.

La mise à prix :

La mise à prix de la vente aux enchères publiques a été fixée à 154.413.384 D selon l'estimation du regretté expert Khaled Ben Youssef qui comprend globalement la valeur de tous les éléments matériels et moraux du fonds de commerce.

Frais et dépenses :

L'enchérisseur supportera tous les frais juridiques, frais d'enregistrement, frais de vente, publicités, enregistrement tous dossiers complétés etc, dans un délai n'excédant pas le jour de la vente.

Date et lieu de la vente :

La date de vente est fixée à priori pour le mardi correspondant au trente et un octobre deux mille vingt-trois (31/10/2023) à dix heures du matin au siège de l'entreprise rue Ali AL Belhouan - Mahdia 5100 dans la limite de l'encours restant en principale et intérêts s'élevant à 463.816.174 D sans tenir compte d'autres dépenses exécutives et frais de la vente, il peut être reporté en cas du paiement ou à la demande du créancier saisissant ou en cas aucune personne ne souhaite participer aux enchères publiques ou si la nécessité oblige l'accomplissement d'autres procédures légales limitées étant entendu qu'une réduction peut être effectuée plus tard concernant la mise à prix est appliquée par la loi dans le cas où il n'est pas possible de vendre aux prix mentionné.

Toute personne souhaitant participer aux enchères peut visiter le fonds de commerce en question pendant la période administrative et après coordination avec l'huissier de justice chargé.

Il faut noter encore qu'il n'est pas possible de participer à l'enchère sauf pour ceux qui ont donné et cautionné une somme financière de 10% du prix d'ouverture auprès de Huissier de Justice chargé des procédures de la vente en espèces ou au moyen d'un chèque certifié est attesté valide et ce avant de commencer l'enchère. De plus, il n'est pas possible de participer à l'enchère publique sauf pour ceux qui ont signé et ratifié avant les termes et les conditions indiqués.

Le vendeur est dispensé de mentionner les données contenues de l'article 190 CC relatives aux transactions commerciales et aux bénéfices.

Non paiement :

En cas de non-paiement de l'intégralité du prix d'enchère publique et de tous autres frais dans les délais légaux, le fonds de commerce sera revendu judiciairement selon le montant payé dans ce cas le cautionnement 10% ne sera pas restitué avec toutes les conséquences juridiques qui en découlent.

Huissier de justice chargé de la vente :

M. Chaouki Missaoui titulaire du numéro d'identification fiscale 548059K sis au Tribunal de Première Instance de Mahdia demeurant au 128 Rue Béchir Sfar premier étage, n°3 Mahdia en contactant l'huissier de justice.

Vous pouvez consulter les conditions énoncées dans le cahier des charges pendant les horaires administratifs en contactant le bureau de l'huissier de justice.

2023S01173VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : Banque Internationale Arabe De Tunisie, société anonyme, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°0000110F, ayant son siège social au 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, avenue la Liberté Sfax.

Débiteur saisi : 1/ Société IBIZA TRAVEL AND EVENTS, société à responsabilité limitée enregistrée au registre national des entreprises sous le n°1280151 E demeurant à l'avenue Hédi Nouira, immeuble Ibn Rochd n°412, Sfax.

2/ Dammak Mohamed Ben Noureddin, caution hypothécaire, titulaire de la C.I.N n°08198614, demeurant à route Elmahdia Km 6, Sakit Edayer Sfax, ou à la rue 13 Août 1956 Nabeul.

3/ Rayebi Malek épouse Dammak, caution hypothécaire, titulaire de la C.I.N n°05466271, demeurant à route Elmahdia Km 6 Sakit Edayer Sfax, ou au n°43 rue Sleheddin Bouchoucha, Sidi Bousaid, Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit de l'immeuble objet du titre foncier n°45565 Sfax dénommé «Sonda 12» qui est un appartement à destination d'habitat de 81 m² sis au 1er étage d'un immeuble à rue Majida Boulila Sfax derrière la faculté de médecine, la porte de rentrée de l'immeuble est noir et en fer, les escaliers sont de 1.18 m de largeur (20 escaliers avec marbre de Tela), d'autres escaliers (19) d'où l'arrivée à l'appartement avec une porte en bois de 0.95m/2.20m qui ouvre sur un salon de 25.79 m² avec 3 fenêtres en bois et avec michlére et qui ouvre sur une cour de 3.36m², le toit est en staff avec des spots lumineux, le fond est en parterre et les murs sont en papier peint, une porte glissante de 0.80m/2.10m, un couloir de 4.46m² avec des placards jusqu'au toit de 1.48m / 0.52m, une toilette de 1.21m² d'une porte en bois et une fenêtre en aluminium et en fer avec un lavabo, une douche de 2.68m² en parterre et en mosaïque jusqu'au toit, à droite du couloir une chambre de 13.493 m² avec du staff au toit et des spots lumineux et une porte-fenêtre de 1.40m/2020m qui ouvre sur une terrasse de 62m², une autre chambre de 19.547m² d'une porte en bois et un placard de 4 portes, une fenêtre, le toit en staff et le fond en parterre, à gauche une cuisine de 9.50m² bien équipée, un hall avec des portes en bois, du marbre importé qui ouvre sur une coure de 5.066 m² en parterre et avec 2 fenêtres en aluminium. L'appartement est situé à un bon endroit où se trouvent tous les besoins nécessaires et tous les services administratifs à coté du tribunal cantonal Sfax 2. Du nord une rue de 8 mètres, de l'est l'appartement n°8, du sud un terrain et de l'ouest une rue de 8 mètres de largeur.

Mise à prix : Cent quarante cinq mille et huit cent dinars (145.800 ,000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Elkacem Chebbi Sfax, le lundi 6 novembre 2023 (6/11/2023) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à rue 42 Mohamed Ali 1er étage n°5 Sfax, et ce aux mêmes horaires.

2023X01266VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie Immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A, IU. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : Abdelfatteh Ben Youssef ben Elhadj Mohamed Jarraya (CIN 01116300), Directeur de Production, demeurant au 33 rue Taher Hadded Kayed Mhamed Sfax et à route Teniour km 6 Tbolbi Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc. A 5ème étage App. N°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé «Al-Hana» objet du titre foncier 56624 Sfax, situé sur

route de Teniour Km 6. Tbolbi (Route Farhat Hached liant route Gremda et route Teniour Km 6 du coté nord à environ 170 mètres du carrefour de Tbolbi en direction de l'ouest) Sfax, qui est une zone urbaine résidentielle, symbolisée Uc, disposant de nombreux aménagements, notamment des routes goudronnées, l'évacuation des eaux usées, réseaux d'éclairage électrique, eau potable et éclairage public, et dont la hauteur maximale des bâtiments est de 8 mètres (ce qui équivaut à un rez-de-chaussée et un étage, avec la possibilité de construire un deuxième étage dont la hauteur est limitée à 2,20 mètres), et de 12 mètres pour les terrains donnant sur des rues de 12 mètres de largeur. Il s'agit d'un terrain d'une superficie de 720 m², délimité du nord par Ahmed Al Masmoudi, de l'est Salwa Jarraya, du sud par la rue Farhat Hachad (Impasse Al-Maktab précédemment), et par Mseddi à l'ouest, entouré d'une clôture entièrement construite et peinte de 108,54 mètres de longueur, avec une façade principale du coté sud entrecoupée d'une porte principale à un vantail et d'une deuxième porte à deux vantaux, sur lequel est construite une villa, construite dans les années 1980, son style architectural est un duplex, caractérisé par de bons soins et un entretien régulier, et comportant :

- Rez-de-chaussée : superficie de 210m², composé de :

* Immeubles d'habitation au sol en matériaux solides, d'une superficie de 191,5 m², comprenant un salon, un séjour, un hall, une cuisine, une salle de bain, des toilettes, un balcon et une cage d'escalier menant à l'étage supérieur.

* Extensions couvertes à une hauteur de 2,90 mètres, composées d'un entrepôt, des toilettes, un débarras, un barbecue, de dispositifs d'éclairage solaire et d'un récupérateur d'eau de pluie.

* Extensions externes : un entrepôt en bois d'une superficie de 13,25 m² dans le coin sud-ouest, d'une hauteur de 2,25 mètres, et des extensions en matériaux solides dans le coin nord-ouest pour établir un barbecue et un débarras, d'une superficie de 5,25 m² d'une hauteur de 2,30 m.

- Etage supérieur : d'une superficie de 170 m² et comprend deux parties de différents niveaux :

* Mezzanine d'une hauteur sous plafond de 6,40 mètres comprenant un séjour, deux balcons, une chambre, une salle de bains et un escalier.

* Deux chambres, une salle de bain et un balcon avec une hauteur sous plafond de 2,85 mètres.

Mise à prix : Trois cent quatre- vingt-cinq mille dinars (385.000,000), frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criés du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou el Kacem Chebbi Sfax le lundi six novembre deux mille vingt trois (6/11/2023) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant et ce aux mêmes horaires.

2023X01267VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie Immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A, IU. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteurs saisis : 1) Kais Ben Mohamed Saafen ZGHAL (CIN 11016889), 2) Ikhlas Bent Mohamed Saafen ZGHAL (CIN 11052445), demeurant au 688 avenue Farhat Hached Gremda Sfax, 3) Jihen Bent Mohamed Saafen ZGHAL (CIN 11084301) demeurant à l'avenue Bouzayen Gremda Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc. A 5- étage App. N°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi :

I- La totalité de l'immeuble dénommé «Ikhlas», objet du titre foncier 35241 Sfax, situé à la route de Garmada, km 6, Bouziane Markaz Kammoun Sfax, sur le bord de l'angle de l'avenue Farhat Hached, d'une rue et d'une impasse. Il s'agit d'un terrain résidentiel, pouvant aussi être utilisé pour les professions et les services, de forme rectangulaire, d'une superficie de 1007 m², bordé à l'est par rue de Mauritanie où se trouve son entrée, du nord rue Farhat Hachad qui mène à route Gremda, du sud et de l'ouest par des voisins. Son emplacement est bon. L'accès se fait par deux portes en fer à l'est (2,20 m / 1,50 m et 2,70 m / 2,20 m) sur lequel est bâti une villa en bon état avec toutes les commodités nécessaires. Elle se compose de deux étages : rez-de-chaussée fini et un étage supérieur dont les équipements sont incomplets. Elle est entourée d'un jardin et comprend :

- Rez-de-chaussée : On monte depuis le jardin par un escalier de 3 marches en marbre importé, d'où on accède à une véranda couverte ouvrant sur le côté d'une superficie de 6,40 m², suivie d'une passerelle puis d'une porte en bois à deux vantaux (3,20 m/1,50 m) ouvrant sur l'est, un salon de 50,293 m², son plafond est en staff et son sol est revêtu de carrelage décoré de morceaux de marbre noir importé. Il a 3 fenêtres mesurant chacune 1,70 m²/1,60 m², et au milieu il y a une porte en bois et cristal embelli (1,30 m/20,20 m). De là, on accède à un hall de 15.285 m² avec armoires murales en bois et cristal. Une porte mène à une cuisine d'une superficie de 28.182 m² avec un plafond en staff, un sol en parquet et des murs recouverts de faïence. Elle dispose d'une armoire murale avec 14

portes, dont deux portes en bois et cristal, un évier avec deux vasques et d'un plan de travail en marbre importé au-dessous duquel se trouvent des armoires avec 16 portes et 9 tiroirs. Elle dispose aussi d'une porte intérieure en bois qui mène à un hall de 4,34 m² d'un plafond normal et un sol en carrelage. Il a une porte menant à un entrepôt d'une superficie de 5.271 m² avec une fenêtre orientale en aluminium, cristal et fer. Il y a aussi un escalier avec 3 marches en marbre qui mène à un garage d'une superficie de 34,262 m². Il dispose d'une cuisine équipée d'un évier, d'un plan de travail en marbre importé et d'une toilette d'une superficie de 2,242 m² (inclus dans l'espace du garage) et est recouvert de faïence jusqu'au plafond. Il contient une cuvette, un lavabo et une douche. Le plafond du garage est normal et possède deux fenêtres orientales en bois et cristal et protégées en fer, une porte d'une bâche à eau et des armoires avec 14 portes supérieures et moyennes et 10 portes inférieures. Il possède une porte automatique électrique en fer (2,40 m / 2,20 m) et une porte en bois à deux vantaux (1,36 m / 2,20 m) donnant sur une terrasse. Le rez-de-chaussée contient également une véranda sur le côté nord à toit simple d'une superficie de 33,04 m², son sol est en carrelage entouré de marbre avec 4 colonnes en marbre, et une porte en bois à deux vantaux (1,50 m / 2,20 m), à partir de laquelle l'entrée s'ouvre sur un hall d'une superficie de 11,133 m2 qui dispose d'une armoire murale à 6 portes dont 4 en cristal et le reste sont en bois, 3 tiroirs et une porte intérieure coulissante de 1,90 m/2 m, une pièce d'une superficie de 18,25 m², avec deux fenêtres en bois et cristal, avec le sol en carrelage et le plafond en staff, et un escalier intérieur avec deux marches en marbre, à partir desquels on peut monter à un couloir de 4.522 m² dans lequel se trouve une salle de bains de 9.306 m² recouverte de faïence jusqu'au plafond et un sol en marbre importé et plafond normal.

Elle est équipée d'une baignoire blanche entourée d'un rideau en cristal et aluminium, d'une cuvette, d'un lavabo, d'un miroir et d'une fenêtre ouest en aluminium, en aluminium cristal et fer. Une pièce d'une superficie est de 12,42 m² qui a une fenêtre ouest en bois, cristal et michler et fer, son sol en carrelage et un plafond en staff. Un deuxième couloir d'une superficie de 5,767 m² qui d'une armoire murale et deux étagères en cristal en dessous et deux portes inférieures avec un miroir entre elles et une porte qui mène à une pièce d'une superficie de 25,175 m². Son sol est en carrelage et son plafond est en staff. Il dispose d'une fenêtre du côté nord du même style et d'une armoire murale avec 4 portes coulissantes et une porte intérieure menant à un couloir d'une superficie de 2,835 m², une toilette d'une superficie de 4,63 m2 équipée d'une douche, une cuvette, un lavabo et un miroir, recouvert de porcelaine jusqu'au plafond et avec une fenêtre sud-ouest en aluminium, cristal et fer, et une pièce d'une superficie de 26.418 m2 avec un sol en carrelage et un plafond en staff avec une fenêtre, une grande pièce avec deux petites fenêtres en aluminium, cristal, et fer, une pièce d'une superficie de 8.751 m², avec un sol en carrelage et un plafond simple. Elle a un placard avec 8 portes et un autre avec deux portes et une fenêtre ouvrant sur le nord du même style. Un autre couloir d'une superficie de 6.858 m² avec un lave-mains et une fenêtre ouvrant sur le sud en aluminium, cristal et fer, el une toilette de 1.647 m² dont le sol est en arbre importe, recouvert de faience jusqu'au plafond, équipé d'une cuvette et d'une fenêtre ouvrant sur l'ouest en aluminium, cristal et fer. Des escaliers en marbre d'un mètre de largeur à partir duquel on peut monter au premier étage par 14 marches. Aux escaliers, on trouve une nord-ouest et 3 fenêtres au sud en aluminium, cristal et fer.

- Au 1er étage : Il y a un hall de 11,232 m² et une porte donnant sur des escaliers menant au toit, et un deuxième hall de 6,091 m², deux couloirs, le premier d'une superficie de 1,68 m² et la seconde d'une superficie de 9.756 m², une ouverture équipée d'un cadre en bois qui mène à une salle de bains d'une superficie de 8.658 m² non équipée, ses murs et sol en ciment et sa toiture est ordinaire et dispose d'une fenêtre sud protégée par du fer. Une pièce d'une superficie de 12,962 m², avec un sol en carrelage et non peinte avec de la peinture à l'eau, elle a une fenêtre en michler et fer uniquement. Un autre couloir d'une superficie de 2,001 m², une pièce d'une superficie de 18,873 ml, avec une fenêtre en michler et du fer et une armoire murale en bois. Un couloir d'une superficie de 6,781 m² dans lequel se trouve une toilette d'une superficie de 3,92 m² avec une fenêtre protégée uniquement avec du fer, un débarras d'une superficie de 2,88 m², deux cadres d'armoires en bois et une fenêtre nord en Michler et fer, une pièce d'une superficie de 25.502 m², non peinte, avec un sol en carrelage et un plafond simple, avec 3 fenêtres en michler et fer, un hall d'une superficie de 29.624 m² avec une fenêtre et une porte ouvrant sur le nord. Ses murs sont enduits de ciment et non peints, son sol est en carrelage, et comporte un cadre d'armoires murales jusqu'au niveau du plafond. Un deuxième salon d'une superficie de 43.634 m² avec une grande fenêtre Michler et fer. Un autre couloir d'une superficie de 3.969 m². Une pièce d'une superficie de 39.626 m² au sol et au plafond en ciment. Ses murs sont enduits de ciment et non peints. Elle a deux fenêtres en Michler et en fer et une porte menant à un petit balcon. Une toilette non équipée d'une superficie de 1,1 m² au sol en ciment et murs enduits de ciment uniquement et elle a une fenêtre protégée par du fer.

- Des escaliers menant au toit avec 20 marches. Le toit est entouré de murs de tous les côtés d'une hauteur de 40 cm.

La villa est entourée de murs de tous ses côtés et dispose d'un trottoir d'un mètre de large revêtu de carrelage. Le jardin est planté d'arbres fruitiers, d'arbres forestiers et d'arbres d'ornement, mais il est négligé. Du côté est du jardin, une partie du mur est recouvert de céramique

décorative en forme de cadre décoratif. Il y a aussi une terrasse du côté nord-est revêtu de carrelage. Il y a des bancs construits en pierre et recouverts de céramique, et une véranda ouvrant sur le sud-ouest avec un sol en carrelage et couverte de un toit simple, d'une superficie de 7.099 m².

II- La totalité de l'immeuble dénommé «Jihen», objet du titre foncier 85821 Sfax qui consiste en une parcelle de terrain agricole située entre les routes de Gremda et Teniour km 17 Sfax, dans une impasse située à droite après la mosquée Nour, en direction du gouvernorat de Kairouan. Il se trouve à environ 1,200 mètres de la route de Gremda, dont environ 600 mètres de route goudronnée, puis environ 600 mètres de route non goudronnée au milieu de parcelles agricoles. Elle ne dispose pas d'une entrée privée, et l'accès se fait en passant par les limites des propriétés voisines. Elle contient environ 5 racines d'oliviers de taille moyenne et des amandiers dont quelques-unes sont mortes. Elle mesure de son coin nord-ouest vers l'est 90 mètres, puis vers le sud 99 mètres, puis vers l'ouest 91 mètres, puis vers le nord 22 mètres, puis vers l'ouest 2,50 mètres, puis vers le nord jusqu'au point de départ des mesures 78 mètres. Ainsi, sa superficie totale est de 9169 m². Ses limites sont clôturées en partie par des Tabia et d'autres ne sont pas tracés. Un gazoduc le traverse dans le côté sud. Il est bordé du nord, de l'est et de l'ouest par des parcelles agricoles appartenant à Mohamed Abbes, et du sud par Mohamed Ennouri. Son emplacement est moyen et éloigné des réseaux d'eau et d'électricité.

5- Mise à prix : I- Un million deux cent et un mille cent cinquante dinars 600 millimes (1.201.150,600D) pour l'immeuble dénommé «Ikhlas» objet de titre foncier 35241 Sfax.

II- Quarante et un mille deux cent soixante dinars 500 millimes (41.260,500 D) pour l'immeuble dénommé «Jihen» objet de titre foncier 85821, frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis à la zone 3 - 4 rue Ahmed Aloulou près de la CNSS Sfax le mercredi huit novembre deux mille vingt trois (8/11/2023) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant et ce aux mêmes horaires. 2023X01268VEPA1

Avis aux créanciers

Appel d'offres N°04

Cession de la société

LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS DE FAÇON GLOBALE A AUTRUI

SA

Capital : 32885960,000

RNE : 0004507R

N° d'affiliation à la CNSS : 27949/13

S.S : Rue Ibn Khaldoun 4018 Sousse

Conformément à la décision rendue par le Tribunal de première instance de Sousse en date du 22/5/2023 dans le cadre de l'affaire n°232/32 qui a ordonné à l'administrateur judiciaire Mr Belgacem ben Khaled de compléter les procédures de cession de la société LES ATLIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS inscrit au RNE sous n°M0004507 R d'une façon globale à autrui et la décision rendue par la chambre commerciale audit tribunal dans l'affaire n°232/32 en date du 02 octobre 2023 de compléter les procédures des annonces de la cession de l'établissement débiteur pour une mise à prix de cinquante huit millions sept cent quatre vingt neuf mille huit cent trente dinars 960 millimes (58.789.830,960), Ceux désirant l'acquisition de l'établissement sus indiqué peuvent contacter le contrôleur d'exécution Mr Belgacem Ben Khaled IMMEUBLE EL AHMADIA 1er étage n°2 Rue Georges Gorse La Corniche Sousse (Tél et Fax : 73217330 portable 98401023) pour le retrait du cahier des charges contre le paiement de 200,000.

Les visites ne sont possibles qu'après avoir pris un rendez vous avec le contrôleur d'exécution.

Les offres doivent être adressées à Mr Belgacem Ben Khaled à l'adresse sus-indiquée par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

Ne pas ouvrir

Appel d'offres relatif

à l'achat DES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS

Le dernier délai de remise des offres est fixé pour le vendredi 10 novembre 2023.

2023S01171VEPA2

Jugement de liquidation

Association coranique ibne OMAR

Siège social : Route Meknassi, Km 7 Regueb 9170 Sidi Bouzid

En vertu du jugement n°88140 rendu par le Tribunal de Première Instance de Tunis, il a été décidé la dissolution de l'association coranique Ibne OMAR et la nomination de Monsieur Ezzedine Habib sis au 8, rue de Koweït Lafayette 1002 Tunis, entant que liquidateur chargé d'inventer et de liquider ses biens conformément à la loi, tout en ordonnant la publication de ce jugement au JORT.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours, la liste de leurs dettes ordinaires et

privilégiées au liquidateur sus indiqué soit directement contre décharge soit par lettre recommandée avec accusé de réception,

Ce délai est augmenté de 30 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire tunisien.

2023402409VEPA2

Avis

Attendu que Maître Mohamed Lahmaier Avocat demandeur dans l'affaire du Dégel n°3485 au tribunal immobilier de Nabeul dans le but d'immatriculation d'une cession des parts sociales de Messieurs Ridha Ben Zakour et Slaheddine Kaid Essebsi au profit de Mr Said Ben Mohamed Ben Ali Naji du T.F. 545049 Nabeul objet du contrat signé et légalisé le 13 - 23 et 24 Novembre 1998 enregistré à la recette des Finances de Tunis le 17/12/1998,

Attendu qu'au cours de l'examen de ce dossier le demandeur s'est trouvé dans l'impossibilité de procurer au tribunal le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16/11/1998 de la «société immobilière Notre Dame Tunis».

Attendu que pour régulariser cette difficulté et conformément à l'article 17 de la Loi n°34 du 10/4/2001 nous autorisons le demandeur de procéder à une publicité complémentaire suite au défaut de remise du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16/11/1998 relatif à la «société immobilière Notre Dame Tunis» au journal officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe.

Remarque : Il est précisé que tout ayant droit peut s'opposer et lou intervenir dans cette affaire dans un délai de 2 mois qui commence à courir à partir de la date de publication du présent avis.

2023402419VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ALPHA INTERNATIONAL TUNISIE

SA au capital de 1.300.000 dinars

Siège social : Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag

MF : 397962T

CNSS : 189210-60

RC : B122022000

Messieurs les actionnaires de la société Alpha International Tunisie sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi le 7 novembre 2023 à 15 heures au siège social sis à la Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2022 arrêté par le Conseil d'Administration.

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2022

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2022

- Approbation des conventions règlementées au titre de l'exercice 2022

- Quitus aux Administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice 2022

- Fixation du montant des jetons de présence

- Approbation des rémunérations des membres du comité d'audit

- Nomination/renouvellement de mandat des Administrateurs

- Nomination/renouvellement de mandat des commissaires aux comptes

- Pouvoirs en vue des formalités.

2023R02374SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GENERAL INDUSTRIE ET SERVICES «SOGIS»

S.A au capital de 718 000 DT

Siège social : Route Matmata Km21 - Matmata Jadida - Gabès

Suite de la décision du conseil d'administration du 26 juin 2023, Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion du l'assemblée générale ordinaire de la Société SOGIS qui se tiendra le 31 octobre 2023 respectivement à 10 heures du matin au siège social sis à la Route Matmata km21 -Matmata Jadida - Gabès.

Afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture des rapports du conseil d'Administration relatifs aux exercices 2019, 2020, 2021 et 2022 ;

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2019, 2020, 2021 et 2022 ;

3) Approbation des rapports du conseil d'Administration et des états financiers relatifs aux exercices 2019, 2020, 2021 et 2022 ;

4) Affectation des résultats des exercices 2019, 2020, 2021 et 2022 ;

5) Quitus au Conseil d'Administration concernant les exercices 2019, 2020, 2021 et 2022 ;

6) Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration pour les exercices 2022, 2023, 2024 ;

7) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023, 2024 ;

8) Questions diverses.

2023R02378SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

SOCIETE GENERAL INDUSTRIE ET SERVICES «SOGIS »

S.A au capital de 718 000 DT

Siège social : Route Matmata Km 21 - Matmata Jadida - Gabès

Suite de la décision du conseil d'administration du 26 juin 2023, Nous

avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la Société SOGIS qui se tiendra le 31 octobre 2023 à 11 heures du matin au siège social sis Route Matmata km 21 - Matmata Jadida - Gabès.

Afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Disposition de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

2) Questions diverses.

2023R02379SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 31 octobre 2023

Société POLYCLINIQUE LE BARDO

Société anonyme

Au capital social de 10.980.000 dinars

Siège social : 24 Avenue Taieb M'hiri 2000 Le Bardo

MF : 1414495V/A/M/000

Identifiant Unique : 1414495V/A/M/000

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société qui aura lieu le mardi 31 octobre 2023 à 14h au siège de la société sis au 24 Avenue Taieb M'hiri - Le Bardo.

L'ordre du jour sera le suivant :

1- Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée statuant sur l'exercice 2022;

2- Lecture et approbation du rapport de gestion de l'exercice 2022 ;

3- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

4- Approbation des états financiers 2022 ;

5- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022 et approbation des conventions réglementées ;

6- Affectation du résultat relatif à l'exercice 2022

7- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022 ;

8- Fixation du montant des jetons de présence ;

9- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités de publicité légale.

Les documents qui seront soumis à cette Assemblée Générale Ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société sis au 24 Avenue Taieb M'hiri 2000 Le Bardo, dans les délais légaux.

2023402411SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MONTAZAH HAMMAMET SUD «MHS»

S.A au capital de 7.775.000 de Dinars

11 Rue Slimene Ben Slimene El Manar II

RNE : 0496278G

Les actionnaires de la Société MONTAZAH HAMMAMET SUD «MHS» sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés qui se tiendra lundi 6 novembre 2023 à 10 h au siège de la société sis au 11 Rue Slimene Ben Slimene El Manar II.

Cette réunion aura pour ordre du jour :

- Lecture du rapport du conseil, des rapports du commissaire aux comptes et approbation des Etats Financiers de l'exercice 2022

- Affectation du résultat de l'exercice 2022

- Approbation des conventions réglementées dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022

- Questions diverses.

2023402414SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE MONTAZAH HAMMAMET SUD «MHS»

S.A au capital de 7.775.000 de Dinars

11 Rue Slimene Ben Slimene El Manar II

RNE : 0496278G

Les actionnaires sont convoqués à une Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le lundi 6/11/2023 à 11h au siège de la société afin de débattre de l'ordre du jour suivant :

- Lecture de rapport du Conseil d'Administration et Statuer de la continuité d'exploitation de la société conformément aux prescriptions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

- Augmentation du capital par conversion des dettes inscrites au compte courant des associés de la société «SGEE»

- Pouvoir au Conseil d'administration pour procéder à toutes les procédures spécifiques à la réalisation de l'augmentation du capital.

- Questions diverses.

2023402415SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GENERALE D'ETUDES ET D'ENGINEERING "SGEE"

SA au capital de 1.600MD

Siège social : 19, Rue Syphax - Notre Dame - 1082 Tunis

RNE : 001696A

Les actionnaires de la Société SOCIETE GENERALE D'ETUDES ET D'ENGINEERING «SGEE» sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés qui se tiendra lundi 6 Novembre 2023 à 12h au Bureau de la société sis au 11 Rue Slimene Ben Slimene El Manar II.

Cette réunion aura pour ordre du jour :

- Lecture du rapport du conseil, des rapports du commissaire aux comptes et approbation des Etats Financiers de l'exercice 2022

- Affectation du résultat de l'exercice 2022

- Approbation des conventions réglementées dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022

- Participation à l'augmentation du capital de la société MHS par conversion des créances de la société en compte courant des associés

- Autorisation de cession des titres de participations de la société

- Questions diverses.

2023402416SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE L'IMMOBILIER "SEDIM"

SA au capital de 740 000 D

11, Rue Slimen Ben Slimen 2092 El Manar II - Tunis

RNE : 1802H

Les actionnaires de la Société SOCIETE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE L'IMMOBILIER «SEDIM »sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés qui se tiendra lundi 6 novembre 2023 à 13h au siège de la société sis au 11 Rue Slimene Ben Slimene El Manar II.

Cette réunion aura pour ordre du jour :

- Lecture du rapport du conseil, des rapports du commissaire aux comptes et approbation des Etats Financiers de l'exercice 2022

- Affectation du résultat de l'exercice 2022

- Approbation des conventions réglementées dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022

- Questions diverses.

2023402417SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

Madame Najiba Marssite titulaire de la CIN 00017853 déclare avoir perdu son titre de propriété numéro 08/18198 concernant sa part indivise de titre foncier 34385 Médenine sis à Djerba Midoun objet d'une déclaration de perte n°793 de poste de police Djerba Midoun en date du 19/9/2023 et celui qui le trouve le contacte à son adresse à bureau de l'avocat Maître Jamai Faissal Rue Salah ben Youssef immeuble ben Younes Midoun Djerba Médenine.

2023R02368DIVD2

Avis

Un jugement de subordination a été rendu en faveur de Mme Hamida bint Attijani bin Omar Awlad Ahmed par le tribunal de première instance de Grombalia sous le n°5196 du 11/7/2023, statuant qu'elle doit être soumise à sa fille Kholoud bint Mustafa bine Al-Kilani Al Yaqoubi pour gérer ses gains et prendre soin de ses intérêts de la manière la plus complète.

2023R02375DIVD2